

04.04.2023 - 14:49 Uhr

## Plainte admise contre " Gesundheitstipp " : Informations incorrectes sur l'intervention d'une APEA (prise de position 4/2023)

Berne (ots) -

Parties: Kesb Birstal c. "Gesundheitstipp"

Thèmes: Recherche de la vérité / Omission d'informations importantes / Audition lors de reproches graves

Plainte partiellement admise

Résumé

Le magazine " Gesundheitstipp " a illustré un article consacré au travail des APEA sur le terrain par un exemple d'intervention auprès d'un couple âgé. L'article est intitulé : " Kesb: Wildwest-Methoden im Baselbiet " (APEA : des méthodes dignes du far west dans la région bâloise). Il commence par une description de l'irruption soudaine de représentants de l'APEA au foyer du couple alors qu'il prenait son petit-déjeuner. Il relate que l'épouse a été emmenée contre la volonté de son mari et sous escorte policière sans qu'il ait connaissance de la destination.

Le Conseil suisse de la presse a décidé que la partie introductive de l'article était contraire au principe de recherche de la vérité, la suite de l'article devenant quant à elle plus nuancée et présentant certains aspects du point de vue de l'APEA concernée. Le fait que le début du texte se focalise sur la description donnée par l'époux submergé par ses émotions a donné aux lecteurs une impression fautive de la manière de procéder de l'autorité.

Contact:

Schweizer Presserat  
Conseil suisse de la presse  
Consiglio svizzero della stampa  
Ursina Wey  
Geschäftsführerin/Directrice  
Rechtsanwältin  
Münzgraben 6  
3011 Bern  
+41 (0)33 823 12 62  
info@presserat.ch  
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100905382> abgerufen werden.